
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Solidarité internationale : réunion pour un tourisme solidaire en Afrique

1^{er} décembre 2018

Le secteur de la Solidarité Internationale est très développé en Ardèche, avec 60 structures de solidarité internationale recensées sur le territoire ardéchois. Une cinquantaine d'entre elles ont reçu au moins une fois une aide financière du Département.

En mai 2000, le Conseil Départemental de l'Ardèche a mis en place un règlement d'aide aux associations ardéchoises de solidarité internationale : le Fonds de développement Afrique.

Ce dispositif permet de soutenir des projets de développement en Afrique (micro-projets) dans une logique de développement durable avec un partenaire local clairement identifié.

Une vingtaine de projets sont soutenus en concertation et appui technique de l'association Ardèche Afrique Solidaires.

En 2018, 16 projets ont été accompagnés pour une aide de 35 000 €.

Les pays les plus concernés se situent en Afrique de l'Ouest. Les thématiques retenues sont l'éducation, la santé, l'eau et l'agriculture.

Le Département est aux côtés de l'association Ardèche Afrique Solidaires par le biais d'une convention triennale à hauteur de 30 000 € en 2018. Un agent de développement de la solidarité internationale est en poste depuis 3 ans.

Cette association créée en 2011 est issue de la fusion de Solidarité Ardèche Afrique et du festival Images et Paroles d'Afrique. Elle a pour objet le développement de deux volets : le festival Images et Paroles d'Afrique et l'éducation à la solidarité internationale.

C'est dans ce cadre que **le Département de l'Ardèche et l'association Ardèche Afrique Solidaires ont organisé le 1^{er} décembre à Privas une rencontre à destination des associations de solidarité internationale qui soutiennent des projets de développement en Afrique.**

Cette rencontre a permis de partager et de réfléchir sur les possibilités de mise en place et d'amélioration d'actions de tourisme solidaire en Afrique, via des outils d'aide à la création d'un voyage solidaire, la création d'une charte éthique et d'un cadre légal de la vente de voyages solidaires par exemple. Des outils d'échange ont été élaborés autour de deux propositions de voyage solidaire : au Cameroun, avec l'association Asomocam, et au Sénégal, avec Vivre Debout en Casamance.

Contact : Sandrine Barberino / Isabelle Seren / Corine Fontanarava / 04 75 66 71 46 – com@ardeche.fr

